

Vos questions / nos réponses

Toujours positif après plus d'un mois sans fumer

Par [Valou](#). Postée le 01/02/2018 16:52

Bonjour,

Suite a une obligation du tribunal, mon compagnon doit arrêter de fumer le cannabis. Depuis fin novembre, il a fortement diminuer et a arrêter complètement vers le 10 - 15 décembre. Des prises de sang on été réaliser, elles ont fortement diminuer.

La premiere prise de sang le 18 décembre 2017 indique :

Delta-9-Tétrahydrocannabinol : 0.8
Acide 11 -nor-delta-9-THC-9-COOH : 4.2
11 -hydroxy-delta-9-tétrahydrocannabinol <0.5

La seconde en date du 15 janvier 2018 indique :

Delta-9-Tétrahydrocannabinol : 0.67
Acide 11 -nor-delta-9-THC-9-COOH : 4.6
11 -hydroxy-delta-9-tétrahydrocannabinol <0.5

J'aimerais savoir comment cela se fait que l'acide 11 COOH Augmente alors que le Delta 9 Tétrahydrocannabinol diminue alors qu'il a arrêter ?

En vue de ces analyse, le tribunal à condamné mon compagnon a un an d'emprisonnement au motif qu'il fumais toujours et qu'il n'y ai pas de preuve qu'il ait réellement arrêter.

Mise en ligne le 02/02/2018

Bonjour,

Chaque drogue consommée laisse dans l'organisme des traces qui pourront être retrouvées, selon les cas, dans l'urine, le sang, l'air expiré, la salive, la sueur, les cheveux. Ces traces peuvent rester présentes bien au-delà de la période où l'effet des drogues se manifeste.

En effet, la métabolite de la drogue consommée varie selon les consommateurs et le test de dépistage a pour vocation de constater une consommation et, éventuellement, d'en mesurer l'importance. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre l'augmentation de l'acide 11 COOH de votre ami.

D'autre part la seule présence de cannabis si infime soit elle, constitue une infraction.

Si vous souhaitez plus de détails sur la dégradation du cannabis dans l'organisme, nous vous suggérons de consulter des spécialistes, médecins ou pharmaciens, les études scientifiques sur ce point ne relevant hélas pas de nos compétences.

Nous vous avons mis quelques adresses de centres d'addictologie où vous pourriez rencontrer des spécialistes dans votre département de résidence.

Bonnes démarches et cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[ANPAA 50- CSAPA Les Salines](#)

24, place du Marché
Centre Multiservices

50300 AVRANCHES

Tél : 02 33 58 63 04

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Ouverture jusqu'à 19h le lundi. Fermeture le mardi matin

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation jeunes consommateurs au 7 rue Saint-Saturnin à Avranches. Permanences les 2ème et 4ème mercredi du mois de 14h à 17h. Contact au 06 07 18 47 40.

COVID -19 : décembre 2020 : accueil en présentiel avec respect des gestes barrières

[Voir la fiche détaillée](#)

Centre Presqu'île - Nord Manche

7-9 rue des Moulins

50100 CHERBOURG

Tél : 02 33 10 03 03

Site web : www.fbs50.fr

Accueil du public : Lundi 9h30-18h. Du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Substitution : Les matins de 10h30 à 12h45.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous sur place. Autre lieu de consultation: au 25 rue Jean Moulin à Equeurdreville (mercredi 15h30-17h30).

COVID -19 : Permanence d'accueil téléphonique 9h-17h. Entretiens téléphoniques pluridisciplinaires. Accueil physique possible, en seconde intention, avec précautions de contact. Fermeture du CAARUD Cherbourg Octeville, missions CAARUD effectuées à partir du CSAPA.

[Voir la fiche détaillée](#)

Intersecteur de Soins et Thérapies des Maladies Addictives-ISTMA

27, rue des Teintures

Centre Médico Psychologique Epidaure

50200 COUTANCES

Tél : 02 33 47 40 07

Site web : www.fbs50.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

COVID -19 : Décembre 2020 : Accueil en présentiel avec respect des gestes barrières

[Voir la fiche détaillée](#)